

CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°22 du 30 JUIN 2017

PROCES VERBAL

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 23 juin 2017
Date d'affichage : 23 juin 2017
Nombre de conseillers : En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 24

L'an deux mil dix sept, le trente juin, le Conseil Municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'Education, des Loisirs et de la Culture, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

Étaient présents :

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, M. Pascal HOUEIX, Mme Chantal de SARAN, M. Didier DAGUE, M. Pascal ANDRIOT, Mme Marie-France TRONEL, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. The Hung PHAM, M. Christophe LHARDY, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Dominique LETERME.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain WURTZ	avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE
M. Yves RIPOCHE	avait donné pouvoir à Mme Isabelle THENON
Mme Linda HELLA	avait donné pouvoir à Mme Sylvette AMESTOY
Mme Emmanuelle AVERTY	avait donné pouvoir à M. Roseline DROUIN
M. Amar HADDOU	avait donné pouvoir à M. Didier DAGUE

Absentes excusées :

Mme Joëlle COLLET
Mme Sarah BERREGHIS
Mme Karine VASSELIN

Absents :

M. Philippe MAILLARD
M. Jean DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

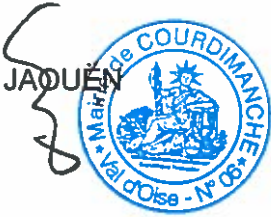
ONT ÉTÉ ELUS SUPPLÉANTS ET ONT ACCEPTÉ LE MANDAT :

N° d'Ordre	N O M	PRENOM
1	de SARAN	Chantal
2	WURTZ	Alain
3	BOUSLAM	Maryeme
4	UHL	Mathieu
5	BERREGHIS	Sarah

Il a été procédé à l'établissement et à la signature du procès-verbal dont un exemplaire a été affiché aussitôt à la porte de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 00h55.

Elvira JAQUEN



Maire,

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Madame Dominique LETERME est désignée secrétaire du bureau électoral.

Madame la Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 19 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Madame la Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM. Chantal de SARAN, Sylvette AMESTOY, Maryeme BOUSLAM, Sandra POPIELUCH-NGUYEN.

Madame la Maire précise que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Madame la Maire informe l'Assemblée qu'une liste de candidats a été déposée : « Liste présentée par Courdimanche pour les élections sénatoriales 2017 ».

Madame la Maire a ensuite invité à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Elle a rappelé qu'en application du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de Votants : 24

Bulletins Blancs : 6

Bulletins nuls : 1

Nombre de Suffrages Exprimés : 17

Résultat du Vote :

« Liste présentée par Courdimanche pour les élections sénatoriales 2017 » : 17 voix

ONT ÉTÉ ELUS DÉLÉGUÉS ET ONT ACCEPTÉ LE MANDAT :

N° d'Ordre	N O M	PRENOM
1	CRAFFK	Pascal
2	DROUIN	Roseline
3	DAGUE	Didier
4	AMESTOY	Sylvette
5	COSTIL	Xavier
6	THENON	Isabelle
7	KEBÉ	Hussen
8	POPIELUCH-NGUYEN	Sandra
9	HOUEIX	Pascal
10	TRONEL	Marie-France
11	LHARDY	Christophe
12	MATHARAN	Sophie
13	PHAM	The Hung
14	COLLET	Joëlle
15	MAILLARD	Philippe